Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 19 Chaouel 1446
18 Avril 2025

N° 44

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **902**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **902**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **903**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **907**
Homologation de résolutions **908**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **909**
Avis aux créanciers **914**
Convocations
Sociétés anonymes **915**
Sociétés à responsabilité limitée **922**
Autres sociétés **922**
Divers
Avis au public **923**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE **925**
Bilan de SICAV PROSPERITY **928**
Bilan de SICAV TRESOR **931**
Bilan de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA **934**
Bilan de SICAV AXIS TRESORERIE **937**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une Société citoyenne

1. Nom de la société : Société citoyenne locale de la ferme typique.

2. Objet de l'entreprise : Elevage

Les vaches et l'agriculture géothermique

3. Le capital souscrit able de la société : Préciser le Capital social d'un montant de (10 000 dinars)

4. Actions à souscrire : 50 actions

5. Le montant actuel à payer : 200 dinars par action

6. L'adresse désignée de la société : Imadat Glib Eldokhan Elhamma Elgharbiya Gabès

7. Durée de la société : 99 ans

8. Date et lieu de remise du projet de contrat Constitutif : Tribunal de première instance de Gabès sous le n°10 du 3 avril 2025 le 12 février 2025

10. L'institution bancaire où les fonds seront déposés Produit de la souscription : Banque nationale agricole.

12. Modalités d'abonnement: Les personnes souhaitant s'abonner doivent déposer. Participer et faire valoir ses revendications auprès des fondateurs de l'entreprise. Grâce à un dépliant mis à leur disposition.

13. Fondateurs de l'entreprise : Mabrouk Al-Rahali / Awaatef Amari / Laila Khir / Henda Rahali / Thouraya Khir / Abu Lubaba Rahali / Mustafa Balkhir.

Téléphone : 22137761 /29178155

2025401233SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un Président Directeur Général

Société Immobilière Notre Dame de Tunis

Société anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0002063A

N° d'affiliation à la C.N.S.S : 35623-24

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration n°50 du 5 Mars 2025, enregistré à la Recette des Finances de Charguia, le 19 Mars 2025 sous le n°25803113, quittance n°M042308 et déposé auprès du Centre National du Registre des Entreprises (RNE) le 25/03/2025 sous le n°202523042, il a été décidé de nommer Monsieur Moez M'NASRI, Président Directeur Général de la société.

2025R00965SANB2

Industriel & Technologique de Médenine

S.A au capital de 3.700.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 03 Médenine

Identifiant Unique : 1193052 P

Selon procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 3 mars 2025 au Gouvernorat de Médenine, enregistré à la recette des Finances de Médenine le 7/4/2025 sous le N°25702129, quittance N°M037280 dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 14/4/2025 sous le N°202527104, il a été décidé de reconduire la nomination de Mr Habib OUERIEMI en sa qualité d'Administrateur Délégué pour une période de trois mois afin d'assurer la gestion courante de la Société à compter du 03 mars 2025 jusqu'au 02 juin 2025 avec les pouvoirs les plus étendus.

2025R00989SANB2

Renouvellements du mandat du commissaire aux comptes

Les Ateliers Mécaniques Industriels

Société anonyme

Au capital de 5 771.730 dinars

Siège social : Z.I. Oued Chaâbouni Route de l'Aéroport km 4 Sfax

Identifiant unique RNE : 011546R

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires en date du 20 Juillet 2023, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba - Sfax en date du 24 octobre 2023, numéro de quittance M083222, numéro d'enregistrement 23806155, et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 18 mars 2025, dossier N° 202521369, il a été décidé de renouveler le mandat de la société AMC ERNST & YOUNG, société de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables de Tunisie, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2023-2024 et 2025.

2025X00490SANB2

Augmentation de capital de la Société de Développement Agricole "SDA HENCHIR AYED"

Société anonyme

Au capital de 730.000 Dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomen 1002 - Tunis

MF : 1637475C

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/9/2024 enregistré à la recette des finances de Cité El Mahrajène en date du 30/9/2024, quittance n°054015, enregistrement n°M24704738 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n° AC01522025 le 10/4/2025, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par l'émission de cinq mille (5000) actions en numéraire à la valeur nominale cent (100) dinars chacune à réaliser par la souscription exclusive et intégrale de la SICAR INVEST BNA.

La libération se fera à moitié soit 50 dinars l'action pour former un total de deux cent cinquante mille (250.000) Dinars.

Les souscriptions des actions seront effectuées pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée. Les versements auront lieu à la banque nationale agricole agence Khereddine Pacha à Tunis N°03.210.119.0321.045283.90.

2025401190SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat signé le 05/03/2025, enregistrée à la recette de finance de Boumhel le 10/03/2025 sous le numéro 25200728, numéro de quittance M019701, la société Brook Meccano Concept Tunisie, immatriculée au registre National des Entreprises sous le numéro M1167719, dont le siège social est situé à MC39, rue Abdi Khouja, Boumhel, vend à la société Fixite Al Aidi Company est une société en cours de constitution la totalité de fond du commerce sis MC39, rue Abdi Khouja Boumehel, Ben Arous.

Le prix a été fixé par Maître Olfa Laarousi, l'avocate.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocate Mme Olfa Larousi dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal CHOUROUK le 16/03/2025.

2025R00924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé signé par les 2 parties le 27/02/2025, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12/3/2025, quittance n°M041675 enregistrement n°25201445, Mr Zouheir Ben Hedi Chedly, titulaire de la C.I.N n°06274232 demeurant à Bni Wael Bouargoub Nabeul, a vendu et céder à Mr Nejmeddine Ben Mustapha Neffati demeurant à l'Avenue Moncef Bey Hammamet, titulaire de la CIN n°04498354, la totalité du fonds de commerce à usage de café de 1ère catégorie exploité sous le nom commercial «PEOPLE» (inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0518366C), avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la résidence «Nada» avenue Moncef Bey Hammamet gouvernorat de Nabeul.

Toute opposition à cette vente, par tous créanciers, doit être faite dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT tels que prévu à l'article 193 du code du commerce entre les mains du vendeur au local du fonds de commerce cédé sis à la résidence "Nada" avenue Moncef Bey Hammamet gouvernorat de Nabeul.

Cet avis a été publié dans le quotidien «El Sahafa» du 9/4/2025.

2025R00955FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 17 et 18 mars 2025 enregistré à la recette des finances Mandela quittance n°18486 enregistrement n°25201168. La société la rose Jendoubi et ben Hamouda SARL sis au 68 av Hédi Chaker Tunis a vendu à Mr Raouf Mzoughi la totalité du fonds de commerce sis au 68 av Hédi Chaker - Tunis exploité en tant que café. Les oppositions seront reçues chez l'acheteur au 68 rue Hédi Chaker, Tunis, dans les 20 jours suivant la publication de l'annonce au JORT. Cette annonce a été publiée dans les journaux Al Shorouk et le Quotidien du 26/3/2025.

2025R00966FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p le 24/3/2025 enregistré à la recette des finances Siliana le 02/4/2025 sous le n°25200644 quittance n°M01223. Madame May Bente Mohamed Habib ben Aissa n° C.I.N 06367638 délivrée le 16/9/2016 a vendu à Mr Aymen ben Mohamed Raouf Manai n° C.I.N 07818878 délivrée le 4/8/2012 le fonds de commerce Pharmacie et avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Siliana Nord 6100.

Les oppositions seront devant l'acheteur Mr Aymen ben Mohamed Raouf Manai à son adresse 471 Cité Ferdawes Jendouba.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 15/4/2025.

2025R00969FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la recette des finances Djerba le 24/02/2025 sous numéro d'enregistrement 25201320 quittance numéro M025645, Madame Michèle LONCAN-DANIS, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°05744659 a vendu pour Monsieur Slah Eddine DAHMAN titulaire d'une carte d'identité nationale n°03585361, la totalité de fonds de commerce situé dans le passage Boukatfa à Houmet souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans les 20 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse sus indiquée.

Une copie de contrat a été déposée à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 8/4/2025.

2025R00983FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 4/4/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 7/4/2025 sous le n°25201593 reçu n°M039340, Monsieur Samir Ben Ahmed Belhaj Ali, titulaire de la CIN n°03515817 délivrée le 5/4/2012 a vendu son fonds de commerce sis au complexe commercial Bouchedakh Midoun Djerba ayant pour activité principale «Vente de tissus et Mercerie» avec tous ses éléments physiques et moraux à Monsieur Ihsan Seifeddine Ben Iskander Belhaj Ali, titulaire de la CIN n°13464044 délivrée le 16/02/2022.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 11/4/2025.

2025R00985FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente du fonds de commerce signé le 4/4/2025 enregistré à la recette des finances de NABEUL le 7/4/2025, quittance n°M041167, Enregistrement n°25201885, Madame Ahlem Dahri demeurante à Elouad Sgir, Nabeul, a vendu la totalité de fonds de

commerce exploité en vente de café "Salon de thé", sis à la Rue Ibn Badisse, Nabeul à Mr. Lotfi Moussi demeurant à cité sidi Moussa, Nabeul.

Les éventuelles oppositions seront adressées au domicile de fonds de commerce, dans un délai de 20 jours à dater de l'insertion du présent avis au journal officiel de République Tunisienne. L'extrait de ce contrat a été publié au journal «Essahafa» le 12/04/2025.

2025R00990FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte identifié par signature le 4 avril 2025 au commune de Bardo Tunis et enregistré à la recette des finances de Kasr Said Tunis le 07/04/2025 sous le numéro d'enregistrement 25201448 Quittance n°M029834 monsieur Ahmed ben Mohamed Benmaawia a vendu à la société jarraya et compagne «so.ja.co» SARL la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de fabrication de pièces mécaniques situé à immobilier numéro 11 rue l'istiklel Nogra Bardo Tunis.

Les oppositions devront être faites dans un délai du 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains de la société jarraya et compagne «so.ja.co» SARL à son adresse numéro 51 rue de Sciences Nassir Tunis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 12 avril 2025.

2025R00993FCCC2

Donation des parts d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation daté le16/01/2025 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 14/3/2025 Quittance n°M035120, Mme Najet Ben Sliman Ben Mohamed Barnat et Mme Ahlem Bent Ismail Ben Mohamed Ben Yaghlane donnent à Halim Ben Ismail Ben Mohamed Ben Yaghlane, ses parts du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente des photos et des cadeaux sis 10 Décembre 1948 n°27 Bis Menzah 4.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 17/4/2025.

2025R00994FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 28/3/2025 enregistré à la recette des finances avenue Mohamed Maarouf Sousse le 4/4/2025 enregistré sous n°25200621 ; quittance n°M030705. M Hedi ben Sadek ben Ebrahim Meddeb cin n°05550991 délivrée à Tunis le 18/5/2011 et titulaire du matricule fiscal n°0454901R demeurent 59 rue Hsan ben Saiid Khzema Sousse vend à M Foued ben Mohamed ben Amara Chaweche, cin n°02803406 délivrée à Tunis le 16/5/2024 demeurent 42 avenue Abdelhamid belkadhi Sousse la totalité du fonds de commerce du local commercial "magasin d'optique" représenté dans la boutique sise à la rue de la République Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels

Les oppositions se font au domicile de l'acheteur dans le délai de 20 jours de la date de sa parution au jort. Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» du 11/4/2025.

2025S00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 26/02/2025 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 6/3/2025 sous le n°25201508 quittance n°M019258, madame Nabli Dalila demeurant à l'Av Habib Bourguiba Teboula titulaire de la C.I.N n°04101376 a vendu à Wissem Touibi demeurant à Wed Slim Bekalta titulaire de la C.I.N n°06922066 la totalité du fonds de commerce destiné vente de viande et volaille sise à l'avenue Tunis Ezzahra Mahdia avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus indiquée dans les vingt jours suivant la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé aux journaux le Quotidien et Echourouk du 15 avril 2025.

2025S00459FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Arbi Zarroug Sfax le 10-04-2025 sous le n°25200866 quittance n°M019786 Madame Souad Elech CIN n°01254910 avenue Mohamed Taheur Jarbouai CIN n°08855892 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels dans l'activité et un «RESTAURANT» et «Sandwich» sous le nom «Malfouf».

Les oppositions doivent être auprès de Med Taheur Jarboui dans l'adresse de local dans le 20 jours à partir de la parution au JORT.

Un extrait a été publié aux journaux "Achourouk et le Quotidien" le 13/4/2025.

2025X00484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément aux dispositions de l'article 190 du code de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 24 Mars 2025 enregistré à la recette des finances de Sakkit Edayar Sfax en date du 26 Mars 2025 sous le n°25201056 quittance n°M027985 Mme Triki Saoisan titulaire de la carte d'identité nationale n°05290888, demeurant à la route de Mahdia Km 5 Sfax a cédé et vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à la Rue Bourguiba Sakiet Eddaier Sfax, immatriculé au registre de commerce sous le n°08180242017 A qui consiste à un local pour coiffure et esthétique avec tous ses éléments matériels et moraux à Mr Ayadi Morched titulaire de la carte d'identité nationale n°05258002, demeurant à la Rue Bourguiba n°43 Sakiet Eddaier Sfax.

Les éventuelles oppositions devraient être adressées au Maître Rabia Amri, Rue Hédi Cheker 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Assabah» et «Le Temps» du 5 Avril 2025.

2025X00486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 11/3/2025 et 19/3/2025, enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 19/3/2025 quittance n°M027831 enregistrement n°25201578.

Mr. Wassim Ben Abdel Aziz Frikha, titulaire de la CIN n°08838536 et RNE n°1469933V, vend et cède à Mme Faiza Bent Aziz Ben Ali Taktak, titulaire de la CIN n°05236012, la totalité du fonds de commerce exploité comme café classe 1 nommé STORIA CAFE, sis au complexe commercial à la route Manzel Chaker km 3.5 Sfax.

Les oppositions seront présentées à l'adresse du rédacteur de l'acte Maître Moez TURKI, Avocat à Sfax, Rue Habib Maazoun Im. Chakroun Bureau N°1 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de publication de cette annonce au J.O.R.T.

L'insertion de cette annonce a eu lieu dans le journal Achourouk le 9/4/2025.

2025X00495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab suika le 10/4/2025 sous le n° 25201123 quittance n°M027818, Mr Hatem Ben Housine Mansouri CIN n°08206128 délivrée à Tunis le 12/6/2002, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité au 18 Avenue Taher Sfar Tunis (restaurant), à Mr Mounir Ben Mohamed Maamouri CIN n°00596731 délivrée à Tunis le 20/9/2010.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Faten Bousselmi 7 bis Rue Ghandi Tunis, dans un délai de 20 jours à dater de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echchrouk du 12/4/2025.

2025401166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP en date du 3/4/2025 enregistré à la recette du Kef en date du 7/4/2025 reçu n°MO23429, n°25201104, Mr Salah ben el Arbi titulaire de la carte d'identité nationale n°08037404 du 5/11/2010, sis à cité Taib Elmehiri n°23 El Kef, a vendu à la société BISHKO, S.A.R.L ayant identifiant unique n°1912021L, sis à km1 route vers Dahmani Elkef, la totalité du fonds de commerce (café catégorie 1) sis à localisation de Boulifa - Zaafran gouvernorat du Kef ayant identifiant unique n°1793041A, avec un prix de cent dix mille dinars (110 000.000 DT). Les oppositions se font entre les mains du vendeur au domicile élu à cité au cabinet du maître Zied Elkefi sis à la rue du 8 juillet 1884 El Kef dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. La vente a été publiée au journal «Esabah» du 10/4/2025.

2025401170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous signé privé le 28/3/2025 enregistré le 3/4/2025 quittance n°M031206, enregistrement n°25202273, Monsieur Sahbi Ben Jalel Khamassi a vendu à Monsieur Mohamed Amine Ben Boulares Soumri la totalité du fonds de Commerce de la quincaillerie exploitée au Magasin n°365 Avenue du 14 Janvier Bizerte, toute opposition de Maître Raja Dali Avocat à la cour 24 rue Mohamed Ali - 7000 Bizerte et ce dans vingt jours à partir de la date de la publication au JORT

Le présent extrait est publié aux journaux Alchourouk et le Quotidien le Mercredi 9 Avril 2025,

- Journal Alchourouk N°12253 à la page 25,

- Journal le Quotidien N°7384 page 8.

2025401182FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 20/01/2025 enregistré à la recette des finances 18 Arbi Zarrouk - Béja le 22/01/2025 sous le n°25200621 quittance n°M006694 Sté Commerciale EL BARAKA, S.A.R.L, identifiant unique 00119810Y a vendu à Mr Khalil Ben Yedder, la totalité du fond de commerce situé à la rue Habib Hadded Béja.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et ce durant le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 15/4/2025.

2025401186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat signé le 18/3/2025, enregistré à la recette d'Ettadhamen, le 21/3/2025, sous récépissé n°M031568, n° d'enregistrement 252016599

Madame Mabarka Bent Ali Dridi, a vendu et cédé tout le fonds de commerce sis au magasin n° 10, résidence les orangers narjess, 2, sis à la Manouba objet du matricule fiscal n°1009725 E à monsieur Mohamed Alaaddine Chtouka, titulaire de la carte d'identité nationale n°04741044 délivrée le 14/10/2021.

Les oppositions devraient être déposées entre les mains de l'acheteur domicilié au magasin n°10, Résidence les orangers narjess 2 à la Manouba. Dans un délai ne dépassant pas les 20 vingt jours à partir de la parution du présent communiqué.

Annonce publiée au journal "Le Temps" du 11 avril 2025.

2025401189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente sous signature légalisée en date du 21 Février 2025 et enregistré à la recette des finances Menzeh 6 en date de 21 février 2025 sous n°25201595 quittance n°M027715 rédigé par maître Olfa Tayachi.

Mr Haythem Ben Younes a cédé à Mr Mohamed Lassillaa la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments moraux et matériels qui se trouve à l'Avenue Hédi Nouira Résidence VIOLETTE ENNASR 2 qui a pour objet café de première catégorie.

Toutes les oppositions sont recevables dans les 20 jours à partir de la date de publication au JORT entre les mains de Monsieur Mohamed Lassillaa à la Résidence La Princesse App B5 Rue Mohamed Rched El Beji Ennasr 2 Ariana.

Cette annonce a été publiée à la Presse en date du 15 Avril 2025.

2025401193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 17 février 2025 et enregistré à la recette des finances, palais des finances - Bizerte le 28 février 2025 Quittance n°M015184, Madame Hanifa EZZAIEDI demeurant 316 Cité Eljalaa, Hached Bizerte a vendu à Monsieur Houssemeddin CHRIGUI demeurant Résidence 77 rue Annada, Ain Meriem, à Bizerte le fonds de commerce qui consiste en une buvette exploité par elle dans le local sis 88 Rue Kharthoum, Elbhira Bizerte avec tous ses éléments matériels et Immatériels, et inscrit au registre national des entreprises / identifiant unique 0365984A.

Les oppositions doivent être effectuées entre les mains de la vendeuse à son adresse dans les vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT étant observé que le présent avis a été Inséré sur les colonnes des journaux "Alchourouk et Le Quotidien" parus le 13 Mars 2025.

2025401195FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de cession d'un fonds de commerce daté du 11 février 2025, établi entre les deux huissiers de justice : Mme Leila Ben Soltana et Mme Hayat Laajili, l'enregistrement a été effectué le 8 avril 2025 à la recette des finances, rue 14 Janvier Ezzahra, sous le numéro de reçu M023752. Le fonds a été transféré par Mme Leila hilati, titulaire du numéro 05053772, et Mme Yassmine ben Fdilen, titulaire du numéro 09641562, au profit de M. Youssef Ben Fdilen, titulaire du numéro 09626261. Tous leurs droits dans l'héritage du fonds de commerce (représenté par une épicerie) de feu M. Monji ben Fdilen, connu sous le numéro de patente (0236537L), avec tous les éléments matériels et moraux.

Les oppositions concernant ce sujet peuvent être adressées par écrit dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce par voie officielle.

Publié dans les journaux (Chourouk et Le Quotidien en date du 15/4/2025).

2025401211FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Médenine le 7/4/2025 sous numéro d'enregistrement 25302124 reçu n°M037200. Elhocine ben Mosbah Boussehmine a loué à Nejib ben Boubaker Ettiss le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente des produits alimentaires et fruits et légumes situé à "elharra" à Médenine Nord.

La déposition des éventuelles oppositions sera entre les mains de locataire à l'adresse du fonds dont vingt jours à partir de publication de cette notification au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 11/4/2025.

2025R00984FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 30 janvier 2025 sous le n°15300865, quittance numéro M014936, La société Gammoudi Food, SARL, identifiant unique n° 1831414/A, domicile élu à l'appartement 2.1, 2ème étage résidence l'Horizon Mourouj 6, Ben Arous a loué à M. Kamel Ben Massoud Ellamouchi, tunisien, titulaire de la CIN n°08067308, appartement 3, demeurant à la résidence Essaada bloc 3, Ariana supérieur, la totalité du fonds de commerce (éléments corporels et incorporels), exploité dans l'activité de restauration au local commercial n°3 sis au RDC de la résidence «Ghassen», 36 avenue Hèdi Nouira, Ennasr II, Ariana.

Le présent avis est apparu au journal Essabah le 12 Avril 2025.

2025R00987FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté le 24.3.2025 enregistré à la recette des finances de Mansoura Kairouan le 25.03.2025 sous le n° de quittance M031558 et enregistré sous le 3791846. La Société Bros Solutions Group 1912663R a loué le fonds de commerce de «Charlotte» à Kairouan à son propriétaire Dhaya Nassim Ben Mohamed Mokhtar CIN : 07735500 avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de maître Sahbi Farid, Sousse dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

2025S00411FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté le 24.3.2025 enregistré à la recette des finances de Mansoura Kairouan le 25.03.2025 sous le n° de quittance M031489 et enregistré sous le 3791777. La Société Bros Solutions Group 1912663R a loué le fonds de commerce de «Brothers» à Kairouan à son propriétaire Dhaya Najm Mohamed Mokhtar CIN : 11876830 avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de maître Sahbi Farid, Sousse dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

2025S00412FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé légalisation des signatures daté le 17/02/2025 enregistré le 20/02/2025 à la recette des finances rue Ghandi Tunis, quittance n°M015502, enregistrement n°25300932 M. Mohamed Marwen Nefzaoui C.I.N 09605008 a loué la totalité du fonds de commères (Restaurant) sis au magasin n°86 au centre commercial central parc rue Mokhtar Ataya Tunis, à la société Cantine et volaille M.F : 1895875, d'une période de 03 ans à partir de 17/02/2025 jusqu'au 16/02/2028. Le présent avis a été publié au Journal Le Quotidien le 12/4/2025.

2025401184FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant contrat légalisé à la municipalité Tunis (secteur beb bhar) sous le n°7580 en date du 13 décembre 2024 et enregistré à la recette des finances rue Gandhi sous le n°25300618 n° de reçu M010570 en date du 5 février 2025

Monsieur Montacer Troudi n°07085680 loue à Mm Hela Debgui carte d'identité n°07278836 le local (fonds de commerce gérance libre) au coin de Bijouterie n°50 Centre Commercial Palmarium (commerce de bijoux)

L'annonce a été publiée au journal Echourouk le 15-04-2025, toute opposition doit être déposée au local de location pendant 20 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2025401213FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p enregistré à la recette des finances de Boumhal le 3 Avril 2025 sous le n°25300941 reçu n°MO25094 me Hadil Lakengi titulaire de la CIN n°09649606 a loué la totalité du fonds de commerce utilisé pour la coiffure et l'esthétique avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de Paris n°14 Boumhal el Basatin ben Arous à Mr Hazim Ben Mechria titulaire de la CIN n°09629299 pour le loyer mensuel de mille cent dinars 1100 d.

Cet acte a été publié aux quotidiens Essabah et Le Temps en date du 10 et 11 Avril 2025.

2025401221FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Nationale Sociale des compatriotes russes en Tunisie

Siège : sise à : B 16, 282, Cité méditerranéenne, Radés.

Domaine : Social et Culturel

Objectifs :

- Contribuer au développement des relations Tuniso-Russes dans les domaines culturel et social et au développement de la langue et de la culture russes,

- Nouer des relations avec des associations aux objectifs similaires (communautés tunisiennes et autres communautés russes à l'étranger, avec lesquels la Tunisie entretient des relations diplomatiques),

- Maintenir la communication avec le Centre Russe des Sciences et de la Culture en Tunisie, et l'Ambassade de la Fédération de Russie en Tunisie et coopérer avec un certain nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales en Tunisie.

Membres Fondateurs :

Mme Larissa Zamanova Epouse Mannai : Présidente de l'Association

Mme Elena Klauchenko Epouse Mili : Secrétaire générale

Mme Svetlana Silkina Epouse Fantar : Trésorière.

2025R00912APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de Festival ouled dhaw.

Objectifs de l'association :

1- Préparer et organiser le Festival d'Ouled Dhaw en coordination avec les autorités locales de la région.

2- Contribuer à la revitalisation du patrimoine, des coutumes et des traditions de la région, en coordination avec les autorités compétentes du ministère des affaires culturelles.

3- Présentation du patrimoine culturel de la région d'Ouled Dhaw.

- Adresse de l'association : Ouled Dhaw BP 6052 Wedref Gabès

Conseil d'administration :

- Dhaoui Mohamed : Président

- Souidene Abdallah : Trésorier

- Hedoui Abdelaziz : Secrétaire Général

- Thameur Ridha : Secrétaire général adjoint.

2025R00970APSF1

Médias

Nom de l'association : jeunesse Nabth EL Yassamine

Locale : Rue Omar bin Al-Khattab, Qsar Hellal, 5070 Gouvernorat de Monastir.

Objet : Association de développement culturel.

Objectifs :

1. Contribuer à la revitalisation de la vie culturelle, en encourageant diverses activités de jeunesse dans le domaine culturel et en ouvrant à leur développement.

2. Contribuer à consolider les valeurs du bénévolat et l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes.

3. Contribuer au développement des énergies créatives des jeunes dans le domaine culturel.

Les Fondateurs :

Chlioui Sana : Présidente de l'Association

Rhaiem Kamel : Secrétaire Général

Amel Dhieb : Secrétaire Générale Adjointe

Mourad Bouzir : Vice-Président

Mohamed Ali Laâjimi : Trésorier

Mohamed Bouzir : Trésorier Adjoint.

2025S00460APSF1

"Syndicat des copropriétaires de la résidence PHENIX, sis à l'Av. Hannibal, Jardin de Carthage, Tunis"

En vertu du PV de l'AGC de la résidence PHENIX, du 02 mars 2024, enregistré à la recette des finances le 30 janvier 2025, sous le n°25700926, quittance n°M014049, le syndicat des copropriétaires de la résidence PHENIX est constitué, sis à l'av. Hannibal, Jardin de Carthage, Tunis.

L'AGC a ratifié l'élection du bureau syndical qui se compose de :

- Mr Abid Ahmed : Président du syndicat

- Mr Mseddi Ridha : Trésorier

- Mme Hbaieb Maha : membre

Le syndicat des copropriétaires de la résidence PHENIX entame ses travaux officiellement le 02 mars 2024».

2025401062APSF1

Une association à intérêt général

«Pour tous Main unifiée»

37, rue de Cologne Tunis

L'association «Pour tous Main unifiée» porte une mission essentielle visant à promouvoir un développement durable tout en valorisant l'identité culturelle

tunisienne, ses objectifs mêlent: harmonieusement travail social et engagement culturel contribuant ainsi à maintenir un équilibre entre le progrès humain et la préservation du patrimoine.

La sensibilisation de jeunes à des valeurs positives et la lutte contre la corruption soulignent le rôle actif de l'association dans le soutien à la transparence et la promotion d'une participation citoyenne effective.

Président : Hassen Khammassi

Secrétaire générale : Lamia Chiha

Trésorier : Sami Khadhraoui.

2025401176APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Al-Ans pour la créativité, la culture et le divertissement

Siège social : 117, Résidence Al Wafa, 2ème étage, Fouchana, Ben Arous

Sujet : Culturel, artistique, de divertissement, social.

Objectifs :

- Contribuer à l'avancement de la vie culturelle dans toutes les régions et soutenir les activités culturelles qui y sont menées.

- Contribuer à encourager les jeunes à s'ouvrir aux autres cultures afin de parvenir à une intégration culturelle et intellectuelle et soutenir l'orientation culturelle du pays.

- Soutenir les efforts de l'Etat pour promouvoir le secteur de l'enfance et de la jeunesse en Tunisie.

- L'Association s'engage à réaliser ses objectifs dans le respect du droit applicable.

Fondateurs :

La Présidente de l'Association : Boutheina Matoussi.

Le Secrétaire Général : Chiheb Ben Khayatia.

Le Trésorier : Ones Yahyaoui.

2025401187APSF1

Constitution de syndic des propriétaires

RESIDENCE EL HANA

En vertu du procès-verbal de l'assemblée constitutive en date du 27/10/2024 enregistré à la recette des finances d'Ettadhamen en date du 6/11/2024 sous la numéro 24706711 quittance numéro M099013, il a été constitué le syndic de propriétaires de la résidence El hana sise à la cité Errafaha El M'Nihla et l'élection du comité composé de :

Président : Monsieur Jalel bel Khayreya

Vice présidente : Madame Lydia Nermyritch

Trésorier : Monsieur Anis M'Hiri.

2025401212APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 18/11/2024 et enregistré à la Recette des Finances de Zaghouan Quittance n°M027035 et enregistrement n°25701116 et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13/12/2024 et enregistré à la Recette des Finances de Zaghouan le 21/3/2025 Quittance n°M027039 et enregistrement n°22701117

- Le changement de la nomination de l'association sportive de Dar Al Jdoud à l'Association sportive de Dar Al Jdoud pour tous à Zaghouane

- Ajout de Nouvelles spécialités : Equestre - Sport pour tous

Nomination de :

- Mr Moez Kafia : Président

- Mokhtar Manssi : Trésorier

- Sirine Said : Secrétaire générale.

2025R00914APSF2

Renouvellement des Membres du Syndic Des Copropriétaires

Résidence Horizon du Lac, Rue Lac Huron, Berges du Lac - Tunis

Suite au PV de l'Assemblée Générale en date du 02 Mars 2025 et enregistré à la recette des finances au Lac le 21 Mars 2025 sous le n°25802311, Quittance n°M035759.

Il a été décidé ce que suit : élection du Président du Syndic et Membres du Syndic :

Mr Amine Trabelsi : Président

Mr Hechmi Jbara : Trésorier

Mr Khalil Choyakh & Mme Jihen Saadalaoui : Membres.

2025R00996APSF2

Avis

En vertu du P.V de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires du complexe immobilier cité El Mourabbine Khaznadar en date du 9/02/2025 enregistré à la Recette des Finances du Bardo le 18/02/2025 sous le n°25800767 quittance n°M015607, il a été décidé ce qui suit :

- L'élection d'un nouveau Comité directeur pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026 se composant de Messieurs :

- Teyeb Abdelkerim : Président

- Azizi Amor : Secrétaire général

- Bechchahed Taoufik : Trésorier

- Barhoumi Ali : Membre

- La désignation de messieurs Jebril Lassaad, Khezami Néji et Fadhloun Faouzi comme membres de la commission de contrôle des comptes

- Le maintien du même montant des cotisations syndicales mensuelles : 30 Dinars pour l'appartement et 15 Dinars pour le local commercial.

2025401183APSF2

Syndic des copropriétaires de la résidence LA GALITE

Suivant PV de l'assemblée générale électorale tenue le 15 décembre 2024, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 21/01/2025, Numéro d'enregistrement 25700666, Quittance n°M009951, le bureau syndical du syndic de la résidence LA GALITE sis au 24 rue du Parc Soukra a été élu, et il a été décidé la désignation des membres suivants :

Mehdi AJMI : Président

Rim Ghazouani : Trésorière

Habiba Cheour Ep. Hached : Secrétaire générale.

2025401196APSF2

Avis

Syndicat des propriétaires Cité El Hadika 2

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 9 février 2025

et enregistré auprès de la Recette des Finances Ksar Essaid sous le numéro M012609 le 11 Février 2025.

Il a été nommé :

Mr Abdelbaset El Kok : Président

Mr Anis Mabrouk : Trésorier

Mr Isam Dhkil : Secrétaire Général

Mr Mohamed Maaroufi : Vice-président

Le Président et le trésorier ont tous les pouvoirs pour gérer, signer les chèques et disposer ensembles des comptes bancaires.

2025401197APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App Sidi Rezig

Tél : 71297117/20898316

Partie poursuivante : Mr Kais Chortani, employé à l'étranger, titulaire de CIN n°05153458, domicile chez le bureau se son avocate Maître Najla Jazi qui se situe au bloc D, bureau n°5 rue des usines Sidi Rezig Mégrine.

Partie saisie : Mr Haikel Chortani, employé à l'étranger, résident au n°24 rue Mohamed Fathi Zlitni Mégrine, Mr Noureddin Chortani, gérant d'un salon de thé, résident au n°24 rue Mohamed Fathi Zlitni Mégrine et Mm Ilhem Chortani, résidente au n°24 rue Mohamed Fathi Zlitni Mégrine.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour de cassation; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit du bien objet du titre foncier n°39446 Ben Arous dénommé «JEAN LOUI VII» qui se situe à Mégrine coteaux d'une superficie de 588 mm il se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 196 m m qui contient une entrée, un salon, un séjour, 3 chambres à coucher, une salle de bain, une cuisine, une terrasse et un jardin, l'immeuble est délimité du coté nord est par la maison d'un voisin, du coté sud est par une rue et du sud ouest par une Impasse et du nord ouest par la parcelle n°4, l'Immeuble appartient à une zone commerciale très active UBa2 ; il est indivisible.

Mise à prix : 803.600, 000 D frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu jeudi 15/5/2025 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Ben Arous. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2025R00992VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : 1/ Najoua Rafraf, Veuve Mouhajri, débitrice principale et caution hypothécaire, demeurant à lotissement essahbi 1, n°1 rue ben Maktoum Kairouan

2/ Imen bent Houssine Mouhajri, caution hypothécaire, demeurant à Lotissement essahbi 1, n°1 rue ben Maktoum Kairouan

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr , Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité des parts indivises leur revenant d'une superficie de 117.5 m² objet du titre foncier n°594362 Nabeul, dénommé «souad 340» d'une superficie globale de 1189 m².

Mise à prix globale : la mise à prix des parts indivises est fixée à la somme de Cent quatre vingt treize mille huit cent trente neuf dinars 485 millimes (193.839.485 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 19/5/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Nabeul pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00465VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : 1/ Mahbouba Bent Ali Chehaibi, tiers détenteur d'un immeuble hypothéqué, demeurant au 5 rue 25 juillet, Hammam Sousse.

2/ Maher Ben Bechir Gandouz, tiers détenteur d'un immeuble hypothéqué, demeurant à 5 rue 25 juillet, Hammam Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété, objet du titre foncier n°171966 Sousse d'une superficie de 53 m², dénommé «el HANA 11» y compris les parties indivises qui s'y rattachent, il s'agit d'un appartement situé en premier étage sise à rue 25 juillet Hammam Sousse.

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de cent trente deux mille dinars (132.000.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 12/5/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 Sahloul pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00466VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière après réduction du prix de 40%

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Matricule fiscal : 580353A

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 et inscrite au registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0014161Q, dont le siège social est situé au 9 Rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant Agence Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000 son matricule fiscal 580353A.

Le saisi : 1) Mr Faouzi Ben Abdessalem Ktata (débiteur hypothécaire) gérant d'une société, titulaire de la CIN 01032967, y demeurant à la Rue de martyrs N°5 Sakiet Eddaier Sfax 2) Faiçal Ben Abdessalem Ktata (caution hypothécaire) agriculteur titulaire de la CIN 01065856, y demeurant à la Rue de Martyrs n°15 Sakiet Eddaier Sfax.

3) Manel Bent Faker Ktata (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08800831 y demeurant à l'Avenue Habib Maazoun N°14 Sakiet Eddaier Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Mimoun Moala Huissier Notaire sous le n°31240 le 5/12/2024 sur la totalité de la propriété sise à la Route de Mahdia Km 13 à droite direction de Sfax représentée par une parcelle de terrain rectangulaire clôturée de cotés sud, est et nord d'une superficie est de 3520 m² représentée par une partie de parcelle N°401 cadastre zone Bderna-I-.

A cette parcelle existe une construction de poulailler de superficie couverte est de 960 m², toit couvert par tôles ondulées, ses murs extérieurs construits en brique et enduits de l'intérieur et de l'extérieur, sol cimenté à coté de cela à l'ouest construction de salle de fourrage de superficie couverte est de 32 m², toit en béton armé et enduit de l'intérieur et de l'extérieur. Sur cette parcelle de terrain au bord du nord existe construction d'une salle couverte par tôles ondulées de superficie est de 38 m² et contient aussi 8 pieds d'olives : sept pieds d'olives avec deux lignes est-ouest ; ligne où se trouve 4 pieds d'olives et ligne où se trouve 3 pieds d'olives et un pied d'olives se trouve hors quadrillé prés de limite Est.

Les limites de cette propriété : du Sud société des arts de chaussures Mhiri, de l'Est entrée et voisin, du Nord ktata et en derrière route de Mahdia et de l'ouest Ktata aussi notant que l'entrée de la propriété est désignée au plan cadastrale.

Les hypothèques qui grèvent la propriété :

- Hypothèque de 1er rang d'un montant de 500.000.000D sur toute la propriété au profit du saisissant d'après un contrat de prêt hypothécaire rédigé par deux huissiers Notaires Moez Krichen et Hassen Baneni le 25/6/2015.

Mise à prix : est fixée à deux cent trente trois Mille six cent quarante dinars (233.640.000D) terre, construction et contenu après réduction du prix de 40 % - auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 5.810.000 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 12 Mai 2025 à partir 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise à Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ce qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise prix qui est de 77.880.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers ils doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2025X00487VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 et inscrite au registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0014161Q, dont le siège social est situé au 9 Rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000 son matricule fiscal 580353A.

Le saisi : Salem Ben Hfidh Massoudi (débiteur hypothécaire) ouvrier titulaire de la CIN N°02078734 demeurant à Sfax Route El Ain Km6 Merkez Ben Hlima Avenue Bourguiba Sfax 3042 son domicile à l'étude de son Avocat Maître Ameni El Gazweni sis 13 Avenue Salah Ben Yousef Menzah 9 - 1013 Tunis selon pv domicile fait par l'huissier Mohsen Aouisaoui sous n°128 le 13/1/2021.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par l'huissier Mimoun Moala sous le n°31812- le 11/02/2025 sur toute la totalité de la propriété appartenant au saisi représentée par une parcelle du terrain sise à la Route Menzel Chaker Km12 Zanket Mezghani Sfax d'une superficie de 322 m², où existe une construction de deux étages : Rdc et étage détaillée comme suit :

- Le RDC : contient deux appartements et un studio

- Appartement N°1 : ouverture sud-est : d'une superficie est de 84 m² qui contient salon, 2 chambres, cuisine et wc

- Appartement N°2 : ouverture nord d'une superficie est de 88 m² qui contient hall, couloir où se trouve 2 chambres, wc et cuisine

- Le studio : ouverture sud d'une superficie est de 79 m² qui contient une salle, chambre et cuisine

* L'étage contient deux appartements :

- Appartement N°1 : ouverture sud d'une superficie est de 84 m² qui contient balcon qui mène au salon, chambre, cuisine et wc y se trouve une douche.

- L'appartement N°2 : ouverture nord qui mène au terrasse nord-ouest d'où son entrée d'une superficie est de 90 m² qui contient, salon, balcon sud-nord, 2 chambres, cuisine et wc y se trouve une douche.

Les limites de la propriété : du sud Mustapha Baazaoui, de l'est entrée commune, du nord Bennour et de l'ouest Salem Massoudi.

Mise à prix : est fixée à deux cent quarante six Mille cent Dinars (246.100.000D) terre et construction et ajouté les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Mercredi le 21 Mai 2025 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, administratif. Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 82.033.333D pas l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2025X00488VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Adel Hannachi

Avocat à la cour de cassation

6 Rue d'Autriche - Tunis

Tél : 71894201

Fax : 71894202

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA, Registre National des Entreprises Identifiant Unique n°000110F (Ex RC n° B187881996), élisant domicile au cabinet de son avocat maître Adel HANNACHI, avocat à la Cour de Cassation dont le cabinet est au 6 Rue d'Autriche Tunis, MF n°1069365H.

Partie saisie : Lazhar Ben Mohamed MENDIL, Tunisien, né le 02/8/1964 à Nafta, employé, titulaire de la CIN n°03176537, demeurant au 27 Rue d'Iran 2 étage Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Adel Hannachi, 6 Rue d'Autriche - 1002 Tunis.

Descriptif de l'Immeuble : La totalité des parts indivises soit 82,267729589 parts de l'immeuble sis à Tunis 27 Rue d'Iran Tunis,objet du titre foncier n°62920 Tunis dénommé «villa houch» consistant en deux appartements au 2ème étage de l'immeuble composé de RDC et deux étages sis à l'angle rue d'Iran et Rue de l'Inde en face Rue Nelson Mandela, prés de l'Avenue Mohamed V, les deux appartements se composent chacune d'un salon, chambre à coucher, salle de bain, cuisine, et représentent 82,267729589 parts indivises de 679 parts indivises représentant la totalité de l'immeuble d'une superficie globale de 207 m².

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de cent quarante deux mille cinq cent cinquante Dinars (142550,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 20/5/2025 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 (chambre des ventes immobilières) situé à l'Avenue Bab Bnet Tunis.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Tunis 1 ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2025401168VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Bouzidi Moncef

Huissier de Justice

MF : 567060 J/A/P/000

44 Avenue de Londres 2ème étage Tunis

Tél/Fax : 71.253.008

Portable : 98.201.382

Le créancier poursuivant : La Société Internationale Arabe de Recouvrement de Créances «CIAR», inscrite au Registre National des Institutions sous le numéro 0751191 B. dont le siège social est situé au 10 Avenue Pierre de Coubertin, Tunisie,

en tant que cas enregistré. Le créancier initial est la Banque Arabe Internationale de Tunisie «BIAT».

Le débiteur propriétaire du fonds : Sté TARQUINIO SECONDO Société à responsabilité limitée, inscrite au Registre National des Institutions sous le N° d'identification unique 0851839B, dont le siège social est situé 0 rue Al-Hadi Nouira, Bâtiment «Iman City», rez-de-chaussée RC2, Magasin CUD 46, Al-Nasr 2, Ariana.

Le titre exercice : Jugement définitif du tribunal de 1ère instance de Tunis fait l'objet du procès-verbal de l'audience délivré dans l'affaire n°40093DD du 25/5/2023 par le Tribunal de Première Instance de l'Ariana, qui fait l'objet d'une exécution provisoire conformément au projet de décision, et est en effet notifié légalement par cet éditeur le 4/7/2023 sous le n°26702.

Fonds de commerce présenté à la vente : Restaurant, connu sous le nom commercial LA TAVOLTA, situé à la rue Al-Hadi Nouira, bâtiment «Iman City», rez-de-chaussée RC2, magasin n° CUD 46, Al-Nasr 2, Ariana, et dont la propriété appartient au débiteur; Sté TARQUINIO SECONDO, couvrant environ 181,14 mètres carrés avec toutes ses composantes.

1)- Eléments incorporels : représentés par la clientèle et l'achalandage, la réputation, le nom commercial, la marque, etc., comme indiqué au chapitre 189.

2)- Eléments matériels : 04 tables circulaires - 29 tables carrées - 90 chaises - 04 téléviseurs - une machine à chauffer - une machine à pétrir - un meuble en bois - un ensemble de boites en plastique pour bouteilles d'eau minérale - une chaise en bois - un ensemble de cadres et peintures murales - 02 chaises enfants - un petit bureau un meuble à documents - une façade en cristal et inox - une machine à café instantané AMPLIA - une armoire un réfrigérateur deux portes inox - une calculatrice électrique - un meuble à bois - un bloc de cuisson inox à plusieurs brûleurs et une partie pour frire les pommes de terre et griller la viande Four électrique GIORIV- Un évier pour laver les ustensiles en inox - 02 micromètres - une balance - un nombre de 20 réfrigérateurs verticaux - un ensemble de tables en inox - un ensemble de bols inox pour salades et autres - un ensemble d'ustensiles de cuisine et ustensiles de cuisine un ensemble d'assiettes, cuillères, pinceaux et couteaux - un ensemble de tables en inox - un ensemble de réfrigérateurs en inox - Moulin à vent - Réfrigérateur Cristal - Réfrigérateur blanc. Réfrigérateur au sol - Réfrigérateur Coca-Cola.

Prix d'ouverture : 160.651,171 D.

Les frais : L'acheteur paye l'intégralité du prix et supporte tous les frais d'excusions du jugement ainsi que les frais de la vente, de l'enregistrement et du publication.

Date et lieu de vente : La vente est prévue pour le jeudi (8/5/2025) et à midi ou plus tard à l'emplacement du bien commercial situé à Rue Hadi Nouira, immeuble «Iman City», rez-de-chaussée. RC2, magasin CUD n°46, Al-Nasr 2, Ariana.

Conditions pour la participation aux enchères : ne peut participer aux enchères que celui qui a déposé un montant de 10% de la mise à prix chez l'huissier de justice ou à la recette des finances.

La visite du fonds de commerce est ouverte dans les horaires administratifs après contact avec l'huissier. La remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix.

2025401178VEPA1

Vente Immobilière suite à une saisie immobilière

Maître Moez Ben Aissia
Avocat à la cour de cassation
12, Avenue de la Liberté - Tunis
Tél : 71 352 128
Matricule fiscal : 1164236J
Email : benaissia.avocat@gmail.com

1) Le créancier saisissant :

La société Climatech, en la personne de son représentant légal, SARL, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0889436L au Registre National des Entreprises, dont le siège social est situé au 70, Rue 8603 Charguia 1 - Tunis. élisant domicile au cabinet de l'avocat poursuivant, maître Moez Ben Aissia, dont le cabinet est sis au 12, Avenue de la Liberté, Tunis 1002, MF : 1164236J.

2) Les débiteurs saisis :

1) Monsieur Nizar Ben Nour Eddine Mfarej, cin n°05695995, sis au 21, Rue Mohamed Mahfoudh, Cité Ezzouhour 2, en sa qualité de débiteur principal.

- 2) : Madame Ones Bent Mohamed Derouich, épouse de Nizar Mfarej, titulaire de la cin n°04720884, sis au 21, Rue Mohamed Mahfoudh, Cité Ezzouhour 2, en sa qualité de caution solidaire hypothécaire.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Moez Ben Aissia, avocat à la Cour de Cassation, MF : 1164236J, cabinet sis au 12, Avenue de la Liberté, Tunis.

4) Immeuble objet de la saisie :

Le bien saisi consiste en la totalité des parts indivises appartenant à la saisie (Ones Bent Mohamed Derouich), équivalentes à 84,333 m², soit 84.333/43883 parts dans le bien immobilier désigné "Salvator Bourg", objet du titre foncier n°136916 Tunis, d'une superficie totale de 43883 m², correspondant à un appartement situé au premier étage d'un immeuble sis au 21, Rue Mohamed Mahfoudh, Cité Zahrouni 2, Tunis. L'appartement est en bon état, composé de quatre chambres, un salon, une salle de séjour, équipé d'eau, d'électricité et de chauffage central. Le bien est situé dans une zone en plein développement urbain.

5) Mise à prix :

En vertu de l'ordonnance sur requête rendue par monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Tunis 2, en date du 27/4/2023 sous le numéro 38238, l'expert M. Nazih Ben Garaâ a évalué, dans son rapport du 31/5/2023, la valeur réelle représentant le prix d'ouverture est fixée à (307.815,450 DT), plus les frais d'adjudication qui seront fixés par le tribunal au jour de la vente.

6) Date, heure et le tribunal de l'adjudication :

La vente à l'adjudication au plus offrant, aura lieu devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Tunis 2, dans la salle d'audience prévue à cet effet, le lundi 12 mai 2025 à partir de 9h du matin.

7) Conditions de visite du bien saisi :

- Le bien pourra être visité par toute personne intéressée chaque jour de 8h à 18h sur place, à l'adresse indiquée.

- Le cahier des charges peut être consulté au greffe de la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Tunis 2 et au cabinet de l'avocat poursuivant, pendant les heures ouvrables.

- Aucune participation à la vente ne sera acceptée sans consignation préalable d'un tiers du prix d'ouverture. Pour les étrangers, une autorisation préalable du gouvernorat est exigée.

2025401185VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son PDG dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C :

B142431996 Tunis.

La partie saisie : Mr Jamil Ben Jilani Kouki CIN N°05140347 Demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Mornag

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214 LAP000

Propriété saisie : Il s'agit des parts indivises d'1 terrain agricole TF n°19525 Ben Arous "Aicha" situé entre Hammam-lif et Khlidia Ghanna Ben Arous. Parcelle n°3 superficie 2 Hec 98 Ar.

1 Hec réservé pour l'extrait des sables et le reste de la superficie est cultivée des arbres fruitiers. Le 2ème constitué par les arbres fruitiers - sondage de 130 m² à son côté 1 dépôt de 24m² et 1 écurie de 80m².

Mise à prix : 444.648.534 après la réduction de 40% sans les dépenses ultérieures.

Date et lieu de la vente : 15/5/2025 à partir de 9H du matin au Tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2025401192VEPA1

Bureau de maître Gammoudi Abdelaziz

Huissier de justice à Tataouine

Adresse : Rue 02 Mars 1934 Tataouine 3200

Tél : 75851542

Numéro d'identification fiscale : 483775/B/P/000

L'huissier de la justice susmentionné informe qu'à la demande de Mr. Mabrouk El Azri, expert liquidateur de la société «ISTIRAHAT SAHARA», propriétaire de la CIN n°05084831 et numéro d'identifient fiscale 436396/EAP000, dont le siège est situé à la rue Farhat Hached N°72 Tataouine désigné par la cour de 1ère instance de Tataouine affaire N°4235/2021, tous les fonds commerciaux de la société «ISTIRAHAT SAHARA» seront vendus. Le Fonds de commerce se compose d'un hôtel de ville situé dans le quartier administratif en face de l'hôpital régional, comportant un rez-de-chaussée et de 05 étages supérieurs avec environ 20 chambres d'une capacité de 40 lits (20 chambres doublées), Buvette, une cuisine et un restaurant avec ses équipements et installations.

Eléments incorporels : Clientèle, Achalandage & le nom commercial.

Eléments corporels :

- Equipements mobilier : 02 Fax / Ordinateur / Coffre-fort ISTING / Récupérateur de lignes téléphoniques / Calculatrice / Boite De Secours / Réfrigérateur Frigo/ Réfrigérateur en acier inoxydable / Hot aspirante / Four à pain / Four électrique / Friteuse / Cuisinière à gaz / Moulin à café SANTOS / Presse-agrumes / Caisse enregistreuse SHARP / 02 Extincteurs / 02 Réfrigérateur de comptoir / Taxiphone / Radio CANON / Haut parleur / 04 Télévisons / 06 Récepteurs.

2/ Cendrier à cigarettes / 03 parasols / Caisses de boissons vides / 07 Tables tabouret / 07 Tables rondes / 14 tables 1 m X / m, 08 Chaises en fer / 29 Chaises en plastique / 17 Fauteuils / 07 Tabourets en bois / 04 Tabourets en fer / 04 chaises de restaurant / 08 tables de restaurant en bois / 8 Cageot de boissons gazeuses / 06 Cageot d'eau minérale vides / 02 Tables 1m X 1.5m / 52 Lits + 43 Drap de lit + 26 Housses de lit + 40 Oreillers + 53 Tables de nuit + 12 Coiffeuses / Ensemble de couettes / 02 Rideaux / Ensemble de taies d'oreiller / Ensemble d'housses et taies d'oreiller / 14 Climatiseurs / Climatiseur endommagé / 10 Chaises moyennes / Armoire en bois / Lavabo / Ensemble de chaises en fer / Radiateur Caféière de bureau / Presse-agrumes / 03 Chaises en bois / Cafetière filtre / Téléphone SIMENS / Comptoir / Cafetière / 02 Armoires en bols / Bol en fer / Table en acier inoxydable / Appareil Anti mouches / Planche en bois / Etagère / Table ronde en fer / Ensemble de meubles antiques / Table en acier inoxydable / Fournitures de cuisine / Tasses / Assiettes / Bois / 02 Bouilloires / Assiettes / Cuillères ...

Prix d'ouverture : quatre vingt dix mille sept cent vingt Dinars pour tous les éléments corporels et incorporels.

Date et lieu de la vente : mercredi 14 Mai 2025 à 9h30 du matin, au siège social de l'entreprise situé dans le quartier administratif en face de l'hôpital régional.

Pour participer à la vente aux enchères, un dixième du prix d'ouverture doit être garanti auprès de l'huissier de justice chargé de la vente avant le début de la vente, en espèces ou au moyen d'un chèque certifié prouvant la disponibilité des fonds.

Le règlement ne deviendra définitif qu'après homologation par le juge de liquidation du tribunal de première instance de Tataouine.

Après approbation du juge de la liquidation du tribunal de première instance de Tataouine, l'acheteur devra payer le prix total en une seule fois, ainsi que tous les frais d'enregistrements.

Si l'acheteur retrace, le montant consigné ne sera pas restitué, il supportera la différence, ainsi que les frais et coûts si le prix de la nouvelle vente est inférieur.

2025401201VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

A la suite d'une saisie immobilière

Société TAHRI AVOCATIE ET ARBITRAGE

Maître Tahri Abdelmoumen

Avocat auprès de la cour de cassation

26, rue Ahmed Tlili complexe Zarrouk, n°44 Tunis

Tél : 71 335949

MF : 1912769B

1- Le créancier saisissant et poursuivant : Albaraka Bank Tunisia

au nom de son représentant légal, S.A, inscrite au registre national des entreprises commerce sous le N°0031041F, sis au 88 avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis, en sa qualité de créancier poursuivant.

2- Le débiteur sujet de la saisie : Mr Oussama ben Hassen Charni, profession : gérant de société, titulaire de la CIN n°07021013, demeurant au 42 rue du Rabat ben Arous, en sa qualité de débiteur sujet de la saisie.

3- L'avocat poursuivant : Société TAHRI AVOCATIE ET ARBITRAGE Représentée par son gérant Maître Tahri Abdelmoumen avocat auprès de la cour de cassation, demeurant au 26, rue Ahmed Tlili complexe Zarrouk, n°44 Tunis.

4- Désignation de l'immeuble objet de la saisie : Il s'agit de l'immeuble immatriculé dénommé «el yamama» objet du titre foncier N°613946 Nabeul composé du lot de terrain n°439 de superficie 432 m² sis à la cité Nozhet Essoltane délégation de Solimane entre la route n°16 reliant le cap bon à Tunis et entre la mer et oued Soltane Solimane gouvernorat de Nabeul, il s'agit d'un lot de terrain à bâtir triangulaire, objet d'un lotissement moderne, équipé des réseaux d'assainissement et de l'eau potable et des réseaux de télécommunication et du gaz naturel et de l'éclairage public, le terrain fait partie du plan d'aménagement municipale constructible en R+2, entouré au nord d'une route, et l'est, l'ouest et le sud de propriétés voisines, il est à 7 km de la ville de Soliman, à 600 m de la plage et à 25 km de l'aéroport Tunis Carthage, d'après la description de l'expert désigné Mr Skandar Makhlouf.

5- Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour le montant de trois cent et deux mille et quatre cents dinars (302.400,000 d) outre les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

6- Date et lieu de vente : la vente de la totalité du terrain saisi sera devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de première instance de Grombalia lundi dix neuf mai deux mille vingt cinq (19/5/2025) à partir de 9h du matin.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours sur les lieux.

2025401217VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

A la suite d'une saisie immobilière

Société TAHRI AVOCATIE ET ARBITRAGE

Maître Tahri Abdelmoumen

Avocat auprès de la cour de cassation

26, rue Ahmed Tlili complexe Zarrouk, n°44 Tunis

Tél : 71 335949

MF : 1912769B

1- Le créancier saisissant et poursuivant : Albaraka Bank Tunisia au nom de son représentant légal, S.A, inscrite au registre national des entreprises sous le N°0031041F, sis au 88 avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis, en sa qualité de créancier poursuivant.

2- Le débiteur sujet de la saisie : Mr Mouldi ben Hachmi Farhani, profession : comptable dans une société, titulaire de la CIN n°02257973, demeurant au 58 rue Abou Elwalid Ibn Rochd Ryad Elandalous Ariana, en sa qualité de débiteur sujet de la saisie.

3- L'avocat poursuivant : Société TAHRI AVOCATIE ET ARBITRAGE, représentée par son gérant Maître Tahri Abdelmoumen avocat auprès de la cour de cassation, demeurant au 26, rue Ahmed Tlili complexe Zarrouk, n°44 Tunis.

4- Désignation de l'immeuble objet de la saisie : Il s'agit de l'immeuble immatriculé dénommé «TARAK» objet du titre foncier N°42672 ben Arous, composé d'une villa en un seul étage, située à Elmouhammadia, à l'angle rue d'Italie et rue de suisse au gouvernorat de ben Arous, de superficie couverte de 130 m², composée d'un couloir, d'un salon, d'une cuisine, de trois chambres à coucher, d'une salle de bain, d'une petite courette et d'escaliers qui mènent au toit, elle est construite sur un lot de terrain de 181 m², jumelée de deux cotés, entourée d'un jardin des deux autres cotés, équipée des réseaux de l'eau potable et de l'électricité, la construction est de qualité moyenne, le matériel utilisé de moyenne qualité, située dans une cité d'habitation moyenne, d'après la description de l'expert désigné Mr Mohamed Mondher Hallaoui.

5- Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour le montant de trois cent cinquante mille et trois cents treize dinars et 240 millimes (350.313,240 d) outre les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

6- Date et lieu de vente : la vente de la totalité de l'immeuble saisi sera devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous, jeudi quinze mai deux mille vingt cinq (15/5/2025) à partir de 9h du matin.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours sur les lieux.

2025401218VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation de la société «Jinan Capsa»

Rue Amor ben Slimen Gafsa

MF : MN1633683R

En vertu d'une décision du tribunal de 1ère instance de Gafsa sous réf 4497 en date du 3/4/2025 affaire 1125, Mr Letaif Abdlwaheb a été nommé liquidateur. Les créanciers sont invités à présenter les justificatifs de leurs créances au bureau du liquidateur désigné sis à la rue Elbenefsaj - Imm Khélil Gafsa - 1er étage dans un délai limite de 30 jours, à compter du présent avis.

2025401167VEPA2

Appel d'offre

Cession d'un bien immobilier de la société «Général Cake»

MF : 964642P

Capital : 2.260.000TND

Siège social : Lot 106 Z.I Meghira 2 - Fouchena

Le Contrôleur de justice de la Société Général cake BADREDDINE AIFA lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale d'un bien immobilier de la dite société et l'acceptation de l'offre la plus élevée suite à la décision de son excellence la chambre du conseil au tribunal de 1ère instance de Ben Arous et son aval relatif au cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître Aifa Badreddine sis au :

Rue Aboubaker al Bokri oxer 2 - étage 3 - B 3.5 - Montplaisir - Tunis Tél : 71 906 068 / 23 322 507

- Date limite : au plus tard le 13/6/2025 (le cachet de la poste faisant foi).

2025401173VEPA2

Décision de liquidation

Par décision du Tribunal de première instance de Manouba, le liquidateur Habboubi Mahjoub, dont l'adresse de contact est 44 Rue El Kaadin, Bab Souika, Tunis 1006, dont le numéro de portable est 24911924/97578271, annonce l'achèvement des travaux de liquidation (dossier de liquidation n°177), objet de titre foncier n°30869 Manouba, nommé «Wael» qui est un terrain constructible d'une superficie totale de 280 m² situé à la Rue de la confiance el Aguba, gouvernorat de Manouba, et qui appartient à M. Mondher ben Mustapha ben Amor Ben Hamed et cela a été indiqué par l'Administration de la Propriété Foncière de Manouba.

2025401202VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rue Hédi Nouira 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 7 mai 2025 à 9H, au siège social de la société sise à rue Hédi Nouira 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2024;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2024;

6. Fixation des jetons de présence;

7. Ratification de la cooptation d'un administrateur;

8. Renouvellement des mandats des administrateurs;

9. Quitus aux administrateurs;

10. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2025R00971SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SICAV BH-OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 6 mai 2025 à 11h au siège social de BH BANK sis 18 avenue Mohamed V, 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2024 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice2024 ;

6. Fixation des jetons de présence;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Pouvoirs pour formalités.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2025R00972SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SICAV BH-CAPITALISATION porte à la connaissance de ses actionnaires : que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 6 mai 2025 à 10h au siège social de BH BANK sis 18 avenue Mohamed V - 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2024 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2024 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

6. Fixation des jetons de présence;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Pouvoirs pour formalités.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2025R00973SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Al-Baraka Immobilière

S.A au capital de 3.342.100 Dinars

Siège social : Résidence Araucaria, Avenue Feuille d'érable - cité les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 036058M/P/M/000

RC : B136621999

Messieurs les actionnaires de la Société Al Baraka Immobilière, sont

invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le vendredi 16 mai 2025 à 9h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

2) Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

3) Quitus aux membres du Conseil d'administration.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5) Questions diverses.

6) Approbation des résolutions.

2025R00986SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Polyclinique Cardiologique de Bizerte S.A

Société anonyme

Au capital de 4. 176.956 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, L053, Tunis

Identifiant Unique : 1282501Q

RC : B0115832013

CNSS : 324624-62

Messieurs les Actionnaires de la Société Polyclinique Cardiologique De Bizerte sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 12 mai 2025 à 9h00 Au siège social de la société «Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital social de la société ;

2. La modification de l'article 6 des statuts relatifs au capital social ;

3. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation du capital et modifications corrélatives des statuts ;

4. Délégation de pouvoir au Président Directeur Général ou son Mandataire afin d'accomplir les formalités requises par la loi ;

5. Pouvoirs.

2025R00991SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2025

SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT TOURISTIQUE

«CARTHAGO»

Société anonyme

Au capital de 45.502.600 Dinars

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 0001694Y

MF : 001694YAM000

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion et de Financement Touristique «Carthago» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mercredi 14 Mai 2025 à 10 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2024.

- Lecture des rapports, Général et Spécial, du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2024, et approbation des conventions y mentionnées.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2024.

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

- Pouvoirs à donner.

2025R00995SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale annuelle

ENTREPRISES DE BATIMENT DU CENTRE ELTAIEF « E.B.C.E.»

S.A. au capital de 1 000 000 DT

Siège social : 68 Av. Hédi Nouira - Sousse

Identifiant Unique : 023302 L

Messieurs les actionnaires de la Société Entreprises du Bâtiment du Centre Eltaief sont convoqué en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège de la société le mercredi 14 mai 2025 à 10 h et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2023

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

3. Lecture des rapports du Commissaire aux Compte relatifs aux états financiers de l'exercice 2023

4. Quitus aux membres du conseil d'administration

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023

6. Approbation des conventions règlementées prévues à l'article 200 et 474 du CSC

7. Renouvellement du mandat des Administrateurs

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Questions diverses

10. Pouvoirs pour formalités.

2025S00463SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale annuelle

SOCIETE EL MEHDI DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

«SOMACO»

S.A. au capital de 2 400 000 DT

Siège social. 68 Av. Hédi Nouira - Sousse

Identifiant Unique : 0020047 C

Messieurs les actionnaires de la Société El Mehdi de Matériaux de Construction sont convoqué en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège de la société le mercredi 14 mai 2025 à 9 h et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2023

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2023

3. Lecture des rapports du Commissaire aux Compte relatifs aux états financiers de l'exercice 2023

4. Quitus aux membres du conseil d'administration

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023

6. Approbation des conventions règlementées prévues à l'article 200 et 474 du CSC

7. Questions diverses

8. Pouvoirs pour formalités.

2025S00464SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Centrale Laitière de Mahdia

Société anonyme

Capital : 43.300.000 dinars

Siège social : Dkhila km 6 Mahdia BP 123

Identifiant unique : 601515S

Madame et Messieurs les actionnaires de la Centrale Laitière de Mahdia sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 20 mai 2025 à 11h au siège social de la Centrale Laitière de Mahdia l'ordre du jour :

1- Ratification des modes et délais de convocation

2- Approbation des états financiers au titre de l'exercice 2024

3- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2024

4- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2024

5- Modification d'une résolution adoptée par l'assemblée générale ordinaire en date du 28 mai 2024

6- Affectation du résultat de l'exercice 2024

7- Attribution de jetons de présence au titre de l'exercice 2024

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9- Nomination d'un co-commissaires aux comptes

10- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis dans les délais réglementaires à la disposition des actionnaires au siège social de la Centrale Laitière de Mahdia.

2025S00468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Commerciale de Distribution

SA au capital de 690 200 DT

Siège social : Zone Industrielle ESSOUANI HT SOUK 4180 DJERBA

RNE : 0010318 B

Affiliation C.N.S.S N° 039190 02

Le conseil d'administration de la SOCODIS Djerba à l'honneur de convoquer ses aimables actionnaires à une assemblée générale ordinaire le Jeudi 01 Mai 2025 à 10h30 mn du matin au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapports du conseil d'administration sur le bilan 2024.

2- Approbation des deux rapports.

3- Quitus aux administrateurs sur la gestion 2024.

4- Questions diverses et résolutions.

2025X00489SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "GENERAL METAL"

SA, au capital de 16 000 000 Dinars

14, Av Habib Bougatfa, route Mahdia km 0.5 Sfax

IU : 0045149Q

Messieurs les actionnaires de la Société «GENERAL METAL» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le jeudi 15 mai 2025 à partir de 10 heures au siège administratif de la société, sis à Mégrine Saint Gobain afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Bureau du maître GAMMOUDI ABDELAZIZ Huissier de justice à Tataouine

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2024,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024,

- Approbation des comptes de l'exercice 2024,

- Affectation des résultats de l'exercice 2024,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2025X00493SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2024

AX SOLUTIONS

Société anonyme

Au capital de 30.000 dinars

IF : 1127003 J/A/E/000

Siège social : RDC N°2 - Résidence Morjen - Menzah 9 A - Tunis

Les actionnaires de la société AX SOLUTIONS sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le vendredi 30 mai 2025 à 10h au siège de la société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Clôture des travaux de liquidation :

2- Quitus du liquidateur;

3- Constatation de la liquidation définitive de la société;

4- Questions diverses.

2025401171SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital de 1.400.000 dinars

Siège social : 51, Avenue Hedi Nouira 2037 - Ennasr II - Ariana

RNE : 012123 A

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Immobilière et de Viabilisation "SIVIA", se tiendra le mercredi 14 mai 2025 à 10H au siège social de la Société Immobilière et de Viabilisation, 51 Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II - Ariana et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2024;

2/ Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et engagements visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

4/ Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2024;

5/ Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024;

6/ Renouvellement des mandats des administrateurs;

7/ Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024;

8/ Pouvoirs pour formalités.

2025401174SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital de 1.400.000 dinars

Siège social : 51, Avenue Hedi Nouira 2037 - Ennasr II - Ariana

RNE : 012123 A

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Immobilière et de Viabilisation "SIVIA", se tiendra le mercredi 14 mai 2025 à 11H au siège social de la Société Immobilière et de Viabilisation, 51 Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II - Ariana et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Mise à jour des statuts de la société.

2025401175SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE FRANCO TUNISIENNE D'ENERGIES NOUVELLES SOFTEN S.A

Au capital de 4 001 544 dinars

Siège social : Zone Industrielle, Rue Des Sciences - 8030 Grombalia

Identifiant unique RNE : 0539181K

CNSS : 141552-29

Messieurs les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société SOCIETE FRANCO TUNISIENNE D'ENERGIES NOUVELLES SOFTEN S.A., au capital de 4 001 544 Dinars dont le siège social est sis à la Zone Industrielle, Rue Des Sciences - 8030 Grombalia titulaire de l'identifiant unique n° 0539181 K, sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 16 mai 2025 à 11h au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délais de convocation :

- Réduction de capital par résorption des pertes;

- Augmentation de capital en numéraire :

- Modifications corrélatives des statuts ;

- Pouvoir pour formalités.

Tout actionnaire, dont les actions ont été libérées des versements exigibles peut assister à l'assemblée générale extraordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les documents relatifs à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal et statutaire.

Cet avis tient lieu de convocation Individuelle.

Votre présence à cette réunion est vivement souhaitée.

2025401177SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Compagnie Tunisienne Pharmaceutique

«CO TU PHA»

SA au capital de 500 000 dinars

Siège social : 14, Rue Pierre de Coubertin - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne Pharmaceutique «CO TU PHA» sont convoqués à l'assemblée générale Extraordinaire de la société le Jeudi 19 Juin 2025 à 12 heures au local de COTUPHA sis au Km7 Route de Mateur 2010 Manouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point Unique : Modification des statuts de la société COTUPHA se rapportant à l'article 8 et 10des statuts.

2025401180SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16/5/2025

HACO

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue de L'Epervier, Cité Essalama, 8045 El Haouaria, Nabeul

Identifiant unique : 1269184S

Les actionnaires de la société "HACO S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 mai 2025 à 10 Heures au siège de la société "AP YACHT CONCEPTION S.A.S." sis à la Route Nationale 137, la Zone Industrielle La Pénissière, 17320 Marans, France, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion ;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Août 2024;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2024;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Août 2024 ;

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2024 ;

7. Sort des jetons de présence au titre des exercices clos le 31/12/2022 et le 31/12/2023 ;

8. Jeton de présence au titre de l'exercice clos le 31/12/2024;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

10. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2025401191SANB3

Convocation

SPECTROLAB INTERNATIONAL.SA

Au capital de 150000 DT

Rue de Métal, Z.I Charguia 1 - Tunis

IU : 0447039 V

Les actionnaires de la société SPECTROLAB INTERNATIONAL sont convoqués pour une assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social le jeudi 8 mai 2025 à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2024 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2024 et Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats ;

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

2025401194SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I. Mghira, Rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana - Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Messieurs les actionnaires de la société MPC PROKIM INDUSTRIE, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 12 mai 2025 à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et sur les opérations sociales concernant l'exercice 2024;

2. Rapports des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice;

3. Approbation, s'il a lieu de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2024 ;

4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

5. Affectation du résultat ;

6. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Questions diverses.

2025401198SANB3

TUNISIE VALEURS

Société anonyme

Au capital de 25 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord

IU : 0341443W

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 27 mars 2025, les actionnaires de la société Tunisie Valeurs sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le 15/5/2025 à 10H au siège social pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024 ;

- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2024;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

- Nomination d'un co-commissaire aux comptes ;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Pouvoirs pour formalités.

2025401199SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

Société de Gestion d'OPCVM

Agrément du CMF N°3/2002 du 9 mai 2002

Société anonyme

Au capital social de 500.000 Dinars

Siège social : Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant unique : 0817876L

Les actionnaires de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT- Société de gestion d'OPCVM sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le mercredi 14 mai 2025 à 15 heures au siège de TUNISIE VALEURS sis à l'immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajène, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31/12/2024;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024 ;

4. Approbation des conventions réglementées signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2024;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2024 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Renouvellement du mandat d'un membre du comité charaïque ;

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2025401200SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HOTELS AND TOURISM SERVICES

Société anonyme

Capital social : 6.194.000 dinars

Siège social : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0306952N

Les actionnaires de la Société Tunisian Hotels And Tourism Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 mai 2025 à 11 h, à l'adresse suivante : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere. 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2022.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

6) Questions diverses.

2025401203SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HOTELS AND TOURISM SERVICES

Société anonyme

Capital social : 6.194.000 dinars

Siège social : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0306952N

Les actionnaires de la Société Tunisian Hotels And Tourism Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 mai 2025 à 11h,

A l'adresse suivante : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

6) Questions diverses.

2025401204SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HOTELS AND TOURISM SERVICES

Société anonyme

Capital social : 6.194.000 dinars

Siège social : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAJRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0306952N

Les actionnaires de la Société Tunisian Hotels And Tourism Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 mai 2025 à 16h.

A l'adresse suivante : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac.

Et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

6) Questions diverses.

2025401205SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HOTELS AND TOURISM SERVICES

Société anonyme

Capital social : 6.194.000 dinars

Siège social : Résidence Dar Maghrebia El Bouhaira rue du lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0306952N

Les actionnaires de la Société Tunisian Hotels And Tourism Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 mai 2025 à 16h00.

A l'adresse suivante : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du lac Windermere, 1er étage, Bloc B. 1053 Les Berges du Lac

Et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

6) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les mandats 2024, 2025, 2026.

7) Questions diverses.

2025401206SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HOTELS AND TOURISM SERVICES

Société anonyme

Capital social : 6.194.000 dinars

Siège social : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0306952N

Les actionnaires de la Société Tunisian Hotels And Tourism Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2025 à 16h00 à l'adresse suivante : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

6) Questions diverses.

2025401207SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

TUNISIAN HOTELS AND TOURISM SERVICES

Société anonyme

Capital social : 6.194.000 dinars

Siège social : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du lac Windermere, 1er étage, Bloc B, 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0306952N

Les actionnaires de la Société Tunisien Hotels And Tourism Services sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2025 à 11 h,

A l'adresse suivante : Résidence DAR MAGHREBIA EL BOUHAIRA rue du Lac Windermere, 1er étage, Bloc B. 1053 Les Berges du Lac

Et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration

6) Questions diverses.

2025401208SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Unité de Dialyse UDiAL

Société anonyme

Au capital de Soixante Douze Mille Dinars

Siège social : 17 Rue François Boucher Bab Saadoun Tunis

Matricule fiscal : 15183 B

Matricule CNSS : 7056344-87

Messieurs les actionnaires de la société Unité de Dialyse 'UDIAL' sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2025, à 16 heures, au siège social, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation, du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation des résultats de l'exercice 2024

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

2025401209SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Unité de Dialyse UDiAL

Société anonyme

Au capital de Soixante Douze Mille Dinars

Siège social : 17 Rue François Boucher Bab Saadoun Tunis

Matricule fiscal : 15183 B

Matricule CNSS : 7056344-87

Messieurs les actionnaires de la société Unité de Dialyse 'UDIAL' sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 15 mai 2025, à 17 heures, au siège social, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction et augmentation du capital.

- Mise à jour des statuts.

2025401210SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2024

SOCIETE L'UNIVERS IMMOBILIER

Société anonyme

Au capital de 3.500.000

Siège social : I.C.C 3ème Etage Bur 9 Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

IU : 0495974W

M. CNSS : 144353-17

Messieurs les actionnaires de la société sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 9 mai 2025 à 11h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité de la société au titre de l'exercice 2024, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31.12.2024

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions visées par l'art 200 du code de sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Distribution des jetons de présence

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

2025401214SANB3

Convocation à l'assemblée Générale ordinaire

Société Orient Tea

SA au capital 6 225.000 dinars

Siège social : Km 6 Route Khlédia Naassen Ben Arous

MF : 1293350D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Orient Tea -SA, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 28 avril 2025 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et délais de convocation et entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Quitus aux administrateurs et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Allocation des jetons de présence

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Questions diverses

- Pouvoir de l'accomplissement des formalités.

2025401222SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAFICO TUNISIE/SICAF - Non résidente

SA au capital 50.000.000 US

Siège social : complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram 1002

I.U : 0024556M

Suite à la décision du conseil d'administration de la société en date du 11/4/2025, la société LAFICO TUNISIE CONVOQUE ses actionnaires pour assister à L'AGO de la société qui se réunira en date du 9-5-2025 à 10h au siège de la société LAFICO TUNISIE au complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram 1002 et ce, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2024 et les états financiers 2024

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024

3. Approbation du rapport du conseil d'administration des états financiers de l'exercice 2024

4. Approbation des accords de confidentialité au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux membres du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2024

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024

7. Approbation des nominations des membres du conseil d'administration pour les années 2025/2026/2027

8. Approbation des désignations du commissaire aux comptes de l'entreprise pour les années 2025/2026/2027

9. Fixation du montant des jetons de présence

10. Délégation de pouvoirs en vue des formalités légales.

2025401239SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société "AGIC"

- SRL-

STE AGIC TUNISIE

Au capital de 150 000 DT

MF : 1096754/W

Ayant le siège à la rue Ibnou Maja ZI Saint Gobain Mégrine

"AGIC Tunisie" porte à la connaissance de ses associés que son assemblée générale ordinaire se tiendra le 15 mai 2025 à 14h au siège de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire;

3. Lecture et approbation du rapport annuel de gestion sur l'exercice clos le 31/12/2020, 31/12/2021, 31/12/2022, 31/12/2023 et 31/12/2024;

4. Examen et approbation des états financiers des exercices 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024;

5. Affectation des résultats des exercices jusqu'au 31/12/2024;

6. Questions diverses;

7. Pouvoirs en vue des formalités.

2025R00988SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La cogérante Madame Kenza El Kounouz Chelly de la société "BUILDING'S CONCEPT" SARL au capital social de 6.000 dinars. Identifiant Unique : 1601901G, convoque -pour la deuxième fois- tous les associés de la société BULIDING'S CONCEPT, à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 15/5/2025 à 10h au Bureau de l'avocate Madame Nadia Chaouachi sis au 09 rue Habib Thameur Manouba immeuble SAFIR étage 02 Bureau 02 et 03 et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de la cogérante Madame Kenza El Kounouz Chelly

- Abandon de toutes les parts sociales de Madame Kenza El Kounouz Chelly.

N.B : Présence obligatoire.

2025401236SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

DE LA SOCIETE INSTITUT AFRICAIN DES ASSURANCES IAA SARL

Au capital de 30 000 dinars

Identifiant unique : 1775475X

Siège social : Immeuble STAR, Angle Av du Japon et Rue Mohamed Badra 1er Etage - Montplaisir - 1073 Tunis

La Gérante de la société INSTITUT AFRICAIN DES ASSURANCES IAA, SARL de droit tunisien, a l'honneur de convoquer les Associés de la Société en Assemblée Générale ordinaire annuelle le vendredi 9 Mai 2025 à 10 heures au siège social de la société sis à Immeuble STAR, Angle Av du Japon et Rue Mohamed Badra 1er Etage - Montplaisir - 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et délais de convocation;

2- Lecture et approbation du rapport de gérance et des états financiers de l'exercice 2024 ;

3- Examen et approbation des conventions réglementées;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

5- Quitus à la gérante;

6- Pouvoirs en vue des formalités.

2025401243SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Groupement de Médecine du Travail du Gouvernorat de Bizerte

Adresse : 13 rue de la Goulette 7000 Bizerte

Identifiant fiscal : 0027753D

Les entreprises adhérentes au Groupement de Médecine du Travail du Gouvernorat de Bizerte sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 mai 2025 à 10h au siège du groupement 13 rue de la Goulette Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

2- Lecture des rapports moraux et financiers des exercices 2021-2022-2023

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2021-2022-2023

4- Approbation des états financiers 2021-2022-2023

5- Affectation des excédents

6- Quitus aux membres du conseil

7- Nomination du commissaire aux comptes.

2025R00968SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le mardi 13 mai 2025

Société Mutuelle de Base «EN-NASR»

Téboulba

Mat. Fiscal : 002711W/M000

MAT CNSS : 25254 - 34

Le président de la société mutuelle de base «Ennasr» à Téboulba informe les adhérents de la société que

l'assemblée ordinaire aura lieu le mardi 13 mai 2025 à 10 heures du matin au centre de formation professionnelle au port de Téboulba, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports moral et financier pour les années 2023, 2024

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les années 2023, 2024

- Discussion des rapports

- Délibération sur les rapports,

- Libération des gestionnaires

- La révision de la liste des adhérents

- Acceptation des nouveaux adhérents

- Proposition d'arrêt d'activité point de vente Sousse.

Observation :

Les adhérents peuvent prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes à partir du 5 mai 2025.

En cas d'absence, l'adhérent peut donner une procuration pour le représenter dans l'assemblée générale à un autre adhérent au sein de la société de la société mutuelle ou un de ses proches.

2025S00458SODB3

Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels

En raison de l'absence de quorum à la première assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 10/4/2025. Le président du conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels «Zouila» a l'honneur d'informer tous les adhérents que la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le jeudi 8 mai 2025 à partir de 9 h du matin à la salle SKIFA avenue 14 Janvier à Mahdia et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital.

2- Continuité de l'activité de la société.

N-B :

1- Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à chaque adhérent à la Société Mutuelle.

2- Les adhérents empêchés d'assister peuvent donner un mandat certifié de les représenter à l'Assemblée générale extraordinaire. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandant ou un de ses ayants - droits majeurs ou ses ascendants ou un allié.

2025S00461SODB3

Avis

En raison de l'absence de quorum à la première assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 10/4/2025, le président du conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels «Zouila» a l'honneur d'informer tous les adhérents que la deuxième assemblée Générale ordinaire aura lieu le jeudi 8 Mai 2025 à partir de 10 h du matin à la salle «Skifa», Avenue 14 janvier à Mahdia, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moraux et financiers et des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019/2020 et 2020/2021.

2- Approbation des rapports et des états financiers.

3- Approbation de la nomination du commissaire aux comptes pour les années 2022/2023/2024.

4- Quitus aux membres du conseil d'administration.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- élection du tiers des membres du conseil d'administration.

7- Divers sujets.

N-B :

1- Chaque adhérent peut prendre lecture des PV du Conseil d'administration et des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes, et ce au siège de la société, huit jours avant le déroulement de l'Assemblée générale.

2- Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à chaque adhérent à la Société.

3- Les adhérents empêchés d'assister peuvent donner un mandat certifié de les représenter à l'Assemblée générale extraordinaire. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandant ou un de ses ayants - droits majeurs ou ses ascendants ou un allié.

2025S00462SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Héritiers Becha Frikha déclarent qu'ils ont perdu le titre d'un terrain de superficie de 300 m² avec une maison située à la route Tunis km 3 Sfax provenant par acte d'achat du 28/2/1987 enregistré le 15/5/1987 n°2050 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Abdallah Jarboui.

Ils veulent extraire un autre qui remplace le premier, qui a une opposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 30 jours.

2025X00485DIVD2

Avis

Yossr Bent Salem Hmida avise qu'elle est propriétaire d'un terrain de 16328 m² sis à Smara Bouladhiab Aguerab Sfax que le titre de propriété étant perdu elle veut en extraire un deuxième original des registres des notaires Mourad Hajjem et Koubaa Ridha.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem rue des Notaires N°21 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X00491DIVD2

Avis

Sofian Abid le gérant de la société TREFILAGE de sud avise que la dite société est propriétaire d'un terrain peut contenir 75 pieds d'olives sis à Sfax Hanchir Smara Bouladhiab Aguerab que le titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original des registres des notaires Mourad Hajjem et Abdelmajid Bouaziz.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem rue des notaires n°21 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X00492DIVD2

Perte d'un contrat de vente

Madame Saadia Cheltout, fille de Toufik Cheltout, épouse de Ridha Dridi, née à Mahres le 26/12/1973, résidante en France, titulaire de la carte d'identité nationale n°05350058, délivrée le 28/10/2009, déclare avoir perdu un contrat d'achat dont les détails sont comme suit : Date du contrat : 05 Rajab 1426/ 10 août 2005 Enregistrement : 11 août 2005 sous le n°M020488 Notaires : Maîtres Yassine REBA et Riadh Gharibi. Nature du bien : Parcelle de terrain agricole plantée 27 de pieds d'oliviers, Situation du bien : Localité de Ben Ibrahim, Mahres, gouvernorat de Sfax, Limites de la parcelle : Sud : Route principale n°1, Est : Passage, Nord : Rachid Chokair, Ouest : Abdelssalem Reklk. Je sollicite par la présente l'émission d'une copie conforme tenant lieu de l'original perdu.

Tout opposant doit déposer son opposition auprès Cabinet Maître Abdessatar Yaïch Avocat à la Cour de cassation Immeuble El Manar, Bloc «c», 1er étage, Sfax, dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de la date de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Et toute opposition hors ce délai sera rejetée.

Cette publication est parue au quotidien Echourouk, numéro IP425/550, en date du 12 avril 2025, page n°23.

2025X00494DIVD2

Perte de titre de propriété

Je soussigné monsieur Bennouri Mohsen Titulaire de la carte nationale d'identité Numéro 02113480 délivrée en Tunisie le 29/5/2018 déclare la perte d'un titre de propriété après l'avoir reçu de ma soeur Bennouri Najiba numéro 07/87500 objet de titre immobilier Numéro 43930 Bizerte.

2025401219DIVD2

Perte de titre de propriété

Je soussigné monsieur Bennouri Mohsen Titulaire de la carte nationale d'identité Numéro 02113480 délivrée en Tunisie le 29/5/2018 déclare la perte d'un titre de propriété après lavoir reçu de ma mère Benzarti Neja numéro 07/87503 objet de titre immobilier Numéro 43930 Bizerte.

2025401220DIVD2

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Portefeuille-titres	455 865 868	322 072 643
Obligations et valeurs assimilées	62 900 492	62 323 016
Titres des Organismes de Placement Collectif	375 696 702	244 462 309
Emprunt d'états	17 268 674	15 287 319
Placements monétaires et disponibilités	391 601 030	201 836 535
Placements monétaires	278 832 362	191 450 017
Disponibilités	112 768 668	10 386 518
Créances d'exploitation	4 366 418	3 083 719
TOTAL ACTIF	**851 833 316**	**526 992 897**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	1 335 490	394 603
Autres créditeurs divers	16 228 766	2 612 026
TOTAL PASSIF	**17 564 256**	**3 006 629**
ACTIF NET	*834 269 060*	*523 986 268*
Capital	780 674 120	491 073 727
Sommes distribuables	53 594 941	32 912 540
Sommes distribuables des exercices antérieurs	49 659 037	34 232 471
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 935 903	-1 319 931
ACTIF NET	**834 269 060**	**523 986 268**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**851 833 316**	**526 992 897**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	*31/12/2023*
Revenus du portefeuille-titres	25 928 939	18 798 766
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 848 676	4 450 171
Revenus des Emprunts d'Etats	20 466 629	13 872 854
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	613 634	475 741
Revenus des placements monétaires	33 437 490	20 416 758
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**59 366 429**	**39 215 524**
Charges de gestion des placements	(8 748 972)	(4 283 273)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**50 617 457**	**34 932 251**
Autres produits	0	0
Autres charges	(958 420)	(699 780)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**49 659 037**	**34 232 471**
Régularisation du résultat d'exploitation	3 935 903	(1 319 931)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**53 594 941**	**32 912 540**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(3 935 903)	1 319 931
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(331 913)	(107 398)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	920 683	1 022 231
RESULTAT DE LA PERIODE	**50 247 807**	**35 147 304**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	*31/12/2023*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	50 247 807	35 147 304
Résultat d'exploitation	49 659 037	34 232 471
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(331 913)	(107 398)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	920 683	1 022 231
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	260 034 985	64 872 766
Souscriptions		
- Capital	663 653 900	435 265 800
- Régularisation des sommes non distribuables	4 522 967	1 940 441
- Régularisation des sommes distribuables	444 424 994	242 947 835
Rachats		
- Capital	(505 647 500)	(391 583 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 497 448)	(1 818 308)
- Régularisation des sommes distribuables	(343 421 928)	(221 879 301)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**310 282 793**	**100 020 070**
ACTIF NET		
En début de période	523 986 268	423 966 197
En fin de période	834 269 060	523 986 268
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	3 233 298	2 796 477
En fin de période	4 813 362	3 233 298
VALEUR LIQUIDATIVE	**173,324**	**162,059**
TAUX DE RENDEMENT	**6,95%**	**6,89%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00978BCFA5

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
Portefeuille-titres	**2 247 401**	**2 485 448**
Actions et droits rattaches	830 140	919 982
Emprunts d'Etat	1 306 525	1 559 926
Titres OPCVM	110 736	5 540
Placements monétaires et disponibilités	**996 144**	**724 729**
Placements monétaires	959 511	651 963
Disponibilités	36 633	72 766
Créances d'exploitation	**0**	**68 756**
TOTAL ACTIF	**3 243 545**	**3 278 933**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	4 225	4 245
Autres créditeurs divers	12 029	13 054
TOTAL PASSIF	**16 254**	**17 299**
Capital	3 129 685	3 171 400
Sommes distribuables	**97 606**	**90 235**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	98 861	93 623
Sommes distribuables de l'exercice en cours	<1 255>	<3 388>
ACTIF NET	**3 227 291**	**3 261 635**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**3 243 545**	**3 278 934**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	**112 317**	**124 230**
Revenus des actions	41 907	44 773
Revenus des Emprunts d'état	70 410	79 457
Revenus des placements monétaires	*57 864*	*44 199*
Revenus des placements	***170 181***	***168 429***
Charges de gestion des placements	<49 016>	<52 244>
Revenu net des placements	*121 165*	*116 185*
Autres charges	<22 306>	<22 561>
Résultat d'exploitation	***98 859***	***93 624***
Régularisation du résultat d'exploitation	<1 255>	<3 388>
Sommes distribuables de la période	***97 604***	***90 236***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1 255	3 388
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	69 666	12 239
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<13 858>	25 967
Résultat net de la période	**154 667**	**131 830**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**154 669**	**131 829**
Résultat d'exploitation	98 861	93 623
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	**69 666**	**12 239**
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<13 589>	26 437
Frais de négociation	<269>	<470>
Transactions sur le capital	**<189 013>**	**<673 664>**
Souscriptions	**52 057**	**59 890**
Capital	34 800	41 000
Régularisation des sommes non distribuables	6 808	8 277
Régularisation des sommes distribuables	10 449	10 613
Rachats	**<241 070>**	**<733 554>**
Capital	<161 000>	<504 200>
Régularisation des sommes non distribuables	<31 453>	<99 176>
Régularisation des sommes distribuables	<48 617>	<130 178>
Variation de l'actif net	***<34 344>***	***<541 835>***
Actif net		
En début de la période	3 261 635	3 803 471
En fin de la période	3 227 291	3 261 635
Nombre d'actions		
En début de la période	21 647	26 279
En fin de la période	20 385	21 647
Valeur liquidative	***158,317***	***150,674***
Taux de rendement annualisé	***5,06%***	***4,10%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00979BCFA5

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2024*	*31/12/2023*
Portefeuille-titres	97 484 863	107 266 563
Obligations et valeurs assimilées	19 937 158	28 633 040
Titres des Organismes de Placement Collectif	76 518 417	72 447 008
Emprunt d'états	1 029 288	6 186 515
Placements monétaires et disponibilités	71 703 268	57 307 216
Placements monétaires	47 488 156	46 220 917
Disponibilités	24 215 112	11 086 299
Créances d'exploitation	3 400 362	0
TOTAL ACTIF	**172 588 493**	**164 573 779**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	213 918	124 686
Autres créditeurs divers	3 475 756	107 528
TOTAL PASSIF	**3 689 674**	**232 214**
ACTIF NET	*168 898 819*	*164 341 565*
Capital	158 009 933	153 405 136
Sommes distribuables	10 888 886	10 936 429
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 411	304
Sommes distribuables de l'exercice en cours	10 887 475	10 936 125
ACTIF NET	**168 898 819**	**164 341 565**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**172 588 493**	**164 573 779**

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	7 661 736	6 838 004
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 791 331	1 907 984
Revenus des Emprunts d'Etats	5 584 465	4 680 077
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	285 940	249 943
Revenus des placements monétaires	5 695 628	5 585 582
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**13 357 364**	**12 423 586**
Charges de gestion des placements	(1 727 092)	(1 051 304)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**11 630 272**	**11 372 282**
Autres produits	0	0
Autres charges	(280 556)	(250 604)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11 349 716**	**11 121 678**
Régularisation du résultat d'exploitation	(462 241)	(185 552)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**10 887 475**	**10 936 126**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	462 241	185 552
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(68 608)	58 625
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	162 075	57 803
RESULTAT DE LA PERIODE	**11 443 183**	**11 238 106**

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	*31/12/2023*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	11 443 183	11 238 105
Résultat d'exploitation	11 349 716	11 121 677
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(68 608)	58 625
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	162 075	57 803
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(10 935 007)	(8 956 731)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 049 078	19 077 150
Souscriptions		
- Capital	307 615 800	207 834 100
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 797 117)	(2 658 930)
- Régularisation des sommes distribuables	16 430 803	11 196 806
Rachats		
- Capital	(303 037 300)	(189 601 200)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 730 073	2 425 945
- Régularisation des sommes distribuables	(16 893 181)	(10 119 571)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**4 557 254**	**21 358 524**
ACTIF NET		
En début de période	164 341 564	142 983 041
En fin de période	168 898 820	164 341 564
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	1 553 072	1 370 743
En fin de période	1 598 857	1 553 072
VALEUR LIQUIDATIVE	**105,637**	**105,817**
TAUX DE RENDEMENT	**6,48%**	**6,83%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00980BCFA5

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Actions et droits rattachés	302 594	169 088
Obligations et valeurs assimilées	424 672	573 900
Titres OPCVM	45 792	51 689
	773 058	**794 677**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	100 035	86 386
Disponibilités	165 606	164 451
	265 641	**250 837**
Créances d'exploitations	0	0
TOTAL ACTIF	**1 038 699**	**1 045 514**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	5 396	4 142
Autres créditeurs divers	7 555	7 704
TOTAL PASSIF	*12 951*	*11 846*
Capital	1 004 259	1 010 265
Sommes distribuables	**21 489**	**23 403**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
Sommes distribuables de l'exercice en cours	21 489	23 403
ACTIF NET	**1 025 748**	**1 033 668**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1 038 699**	**1 045 514**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	**42 961**	**45 798**
Dividendes	12 643	11 752
Revenus des obligations et valeurs assimilées	30 318	34 046
Revenus des placements monétaires	***6 250***	***6 551***
Total des revenus des placements	*49 211*	*52 349*
Charges de gestion des placements	<18 237>	<18 149>
Revenu net des placements	***30 974***	***34 200***
Autres charges	<9 456>	<9 571>
Résultat d'exploitation	***21 518***	***24 629***
Régularisation du résultat d'exploitation	<29>	<1 226>
Sommes distribuables de la période	***21 489***	***23 403***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	29	1 226
Variation des plus ou moins values potentielles sur titi	18 587	2 894
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	69 062	7 385
Frais de négociation de titres	<4 064>	<2 154>
Droit de sortie	0	0
Résultat net de la période	**105 103**	**32 754**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita	**105 103**	**32 754**
Résultat d'exploitation	21 518	24 629
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	18 587	2 894
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	69 062	7 385
Frais de négociation de titres	<4 064>	<2 154>
Droit de sortie	0	0
Distributions de dividendes	**<23 403>**	**<19 511>**
Transactions sur le capital	**<89 620>**	**<265 869>**
Souscriptions	**129 182**	**122 212**
Capital	117 679	118 869
Régularisation des sommes non distribuables	8 906	584
Régularisation des sommes distribuables	2 597	2 759
Rachats	**<218 802>**	**<388 081>**
Capital	<206 494>	<380 820>
Régularisation des sommes non distribuables	<9 682>	<24>
Régularisation des sommes distribuables	<2 626>	<7 237>
Variation de l'actif net	***<7 920>***	***<252 626>***
Actif net		
En début de la période	1 033 668	1 286 294
En fin de la période	1 025 748	1 033 668
Nombre d'actions		
En début de la période	455	574
En fin de la période	415	455
Valeur liquidative	***2 471,682***	***2 271,798***
Taux de rendement annualisé	***11,06%***	***1,12%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2025R00981BCFA5

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF n° 1/2003 du 13/05/2003
RNE 0842067D - MF 0842067D/A/M/000
Siège Social : Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Centre Urbain Nord- 1082 TUNIS

Etats financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2024
Bilan, état de résultat et état de variation de l'actif net
(Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	**4.1.1**	**14 851 554**	**26 846 631**
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 092 455	2 836 749
Obligations et valeurs assimilées		13 759 099	24 009 882
Placements monétaires et disponibilités		**6 292 003**	**3 725 065**
Placements monétaires	**4.1.2**	4 505 299	2 989 403
Disponibilités		1 786 704	735 662
Autres Actifs	**4.1.5**	**22 342**	**17 668**
TOTAL ACTIF		**21 165 899**	**30 589 364**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	**4.1.6**	27 261	30 966
Autres créditeurs divers	**4.1.7**	45 997	43 699
TOTAL PASSIF		**73 258**	**74 665**
ACTIF NET			
Capital	**4.1.8**	**19 980 195**	**29 088 559**
Sommes distribuables		**1 112 446**	**1 426 140**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		30	168
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 112 416	1 425 972
ACTIF NET		**21 092 641**	**30 514 699**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**21 165 899**	**30 589 364**

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	**4.2.1**	**1 072 999**	**1 675 138**
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 054 724	1 646 172
Dividendes		18 275	28 966
Revenus des placements monétaires	**4.2.2**	701 520	774 626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**1 774 519**	**2 449 764**
Charges de gestion des placements	**4.2.3**	(254 264)	(379 053)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**1 520 255**	**2 070 712**
Autres charges	**4.2.4**	(64 441)	(79 951)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 455 814**	**1 990 761**
Régularisation du résultat d'exploitation		(343 398)	(564 788)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**1 112 416**	**1 425 972**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		343 398	564 788
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(430 222)	29 796
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		573 802	380 300
Frais de négociation de titres		-	(119)
RESULTAT DE LA PERIODE		**1 599 394**	**2 400 737**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**1 599 394**	**2 400 737**
Résultat d'exploitation	1 455 814	1 990 761
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(430 222)	29 796
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	573 802	380 300
Frais de négociation de titres	-	(119)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	**(1 296 294)**	**(1 026 966)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(9 725 159)**	**(31 371 041)**
Souscriptions		
- Capital	37 847 183	67 739 867
- Régularisation des sommes non distribuables	1 812 530	254 470
- Régularisation des sommes distribuables	1 609 018	2 743 029
Rachats		
- Capital	(46 670 872)	(96 426 949)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 240 785)	(345 698)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 082 233)	(5 335 760)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(9 422 059)**	**(29 997 269)**
ACTIF NET		
En début de période	30 514 700	60 511 969
En fin de période	21 092 641	30 514 700
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	273 094	545 392
En fin de période	186 583	273 094
VALEUR LIQUIDATIVE	**113,046**	**111,737**
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**5,84%**	**5,76%**

2025R00982BCFA5